

INDEX ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient aux numéros des pages

A

Abandon des activités, 88, 89

Acquisition d'entreprise, 90

Actifs

Actifs à court terme (ou actifs courants),
27, 29, 32, 46, 54, 55, 64, 65, 81, 96, 130,
131, 138, 140, 141

Actifs à long terme (actifs non courants),
27, 29, 32, 39, 72, 77, 89, 96

Bilan, 23, 27, 29, 31-33

Classement, 27, 32

Composantes, 29

Comptes débiteurs, 6

Définition, 23

Différence entre un actif et une charge, 39

Financement, 29

Liste non exhaustive, 23

Sous-évaluation, 192

Surévaluation, 192

Actualisation, 150

Aide gouvernementale, 77, 90

Analyse financière, 121-134, 209

Ajustement des données comptables, 122

Analyse de l'état des flux de trésorerie, 134

Analyse horizontale, 124-126

Augmentation des ventes, 125, Figure 99

Augmentation du bénéfice brut, 125,
Figure 100

Description, 124

Objectif, 124

Pourcentage du bénéfice brut, 126

Analyse par les ratios, 126-133

Ratios d'activités, 128, 129

Ratios de rentabilité, 131-133

Ratios de solvabilité, 130, 131

Ratios de structure, 127, 128

Analyse qualitative, 121

Description, 121

Éléments à considérer, 121

Analyse verticale, 122-124

Description, 122

État des résultats, 124, Tableau 4

Extrait d'un bilan, 123, Figure 98

Objectif, 122, 124

Comparaison avec l'industrie, 133

Vérification diligente, 209

Annexes aux états financiers, 58

**Association of Certified Fraud
Examiners**, 196

Auditeur

Voir **Comptable professionnel agréé
(CPA)**

Avantages futurs, 39, 79

Frais de recherche et de développement,
89, 94

Avis au lecteur, 105, 108, 109, 117-119,
Figure 96

Avoirs

Voir **Capitaux propres**

B

Balance de vérification, 4, 11, Figures 7 et 18

Barreau du Québec

État de revenus et dépenses cumulés, 21, Figure 20

État de revenus et dépenses du fonds d'études juridiques, 22, Figure 21

Présentation des charges par secteur d'activités ou projets, 20, 21

Voir aussi **École du Barreau**

Bénéfice par action

Bombardier inc., 132

Bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA), 128, Tableau 5

Bénéfices non répartis, 81

Bilan, 27, Figure 26

Voir aussi **État de la variation des bénéfices non répartis**

Besoin d'argent comptant

Fraude hors cycle comptable, 193, 194

Bilan, 23-36

Actifs, 23, 27, 29, 31-33

Actifs à court terme (ou actifs courants), 29, 32

Actifs à long terme (ou actifs non courants), 29, 32

Classement, 27, 32

Composantes, 29

Exemple, 32, 33

Notes complémentaires, 33

Principaux éléments de présentation, 31, 32

Capitaux propres, 23, 35, 36

Définition, 23

État de la variation des bénéfices non répartis, 27, 28, 37, Figures 26, 27 et 33

État des résultats, 25, 26, Figures 24 et 25

Limites, 94

Normes NCECF, 23-36

Passifs, 23, 27, 29, 32, 34, 35

Classement, 27, 34

Composantes, 29

Exemple, 35, Figure 30

Notes complémentaires, 35

Passifs à court terme (ou passifs courants), 32, 34

Passifs à long terme (ou passifs non courants), 32, 34

Principaux éléments de présentation, 34

Représentation, 1, 23-28, Figures 1, 2, 22 à 27

Sections obligatoires, 29, 30, Figure 28

Utilité, 30

Bilan consolidé

CGI inc., 98, Figure 91

Bombardier inc.

Bénéfice par action, 132

Note sur la comptabilisation des contrats à long terme, 62, Figure 52

C

Cabinet d'avocats

Statistiques, 287, 288, Annexe 5

Capitalisation, 149, 150

Capitaux propres, 80

Bilan, 23, 35, 36

Comptes créditeurs, 6

Définition, 23, 35

Forme juridique de l'entreprise, 35

Voir aussi **État de la variation des capitaux propres**

CGI inc.

- Bilans consolidés, 98, Figure 91
- Coûts engagés pour l'acquisition et la mise en œuvre de contrats d'impartition, 97, Figure 90
- Engagements, 91, Figure 88
- État consolidé de la variation des capitaux propres, 101, Figure 94
- État consolidé des flux de trésorerie, 103, Figure 95
- État consolidé des résultats, 100, Figure 93
- État de la situation financière, 96
- État du résultat global, 100, Figure 92
- Éventualités, 87
- Information géographique, 93, Figure 89
- Transactions avec des filiales, 84, Figure 81

Charges (dépendances)

- Charges payées d'avances, 65
- Comptabilisation, 20
- Différence entre un actif et une charge, 39
- État des résultats, 38, 39, 94
- État du résultat global, 99
- Frais de recherche et de développement, 89
- Notion, 39
- Présentation par fonction, 20
- Ratio de couverture des charges fixes, 139, 142, 146
- Sous-évaluation, 192

Cinar, 195**CNC**

- Voir Conseil des normes comptables (CNC)*

Code de déontologie, 154**Coentreprise**

- Définition, 71
- Méthodes de comptabilisation, 71
- Placement, 71

Commerce de détail, 225-240, Annexe 2**Comptabilisation des produits, 61-63****Comptabilité**

- Définition et histoire, 2-6

Comptabilité de l'engagement

- Méthode, 14

Comptable

- Statistiques, 289, 290, Annexe 6

Comptable professionnel agréé (CPA), 107-119

- Activité réservée, 116
- Avis au lecteur, 105, 108, 109, 117-119, Figure 96
- États financiers non signés, 116, 117
- Force probante des états financiers, 117-119
- Importance pour le juriste, 108
- Impossibilité d'émettre une opinion, 115
- Mission d'audit, 111-115
 - Niveau d'assurance, 111
 - Normes IFRS, 114, 115
 - Normes NCECF, 111-113
- Mission d'examen, 110
 - Niveau d'assurance, 110
 - Objectif, 110
 - Rapport, 110
- Mission de compilation, 108, 109, 117
 - Aucun niveau d'assurance, 108
- Niveau d'intervention, 107
- Normes internationales en évaluation d'entreprise, 154
- Obligation de produire des états financiers, 117
- Opinion avec réserve, 111, 113, 116
- Opinion défavorable, 116
- Précision et limites des états financiers, 107, 108
- Rapport de l'auditeur, 60, 112, 114-116, Figure 97
- Récusation, 111, 113

Comptes clients

Âge chronologique, 64, 138, Tableaux 1 et 8

Comptes fournisseurs

Âge chronologique, 64, 138, Tableaux 1 et 9

Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC), 13

Conseil des normes comptables (CNC), 13, 18

Continuité de l'exploitation

Voir **Information sur l'entité et sur la continuité de l'exploitation**

Contrat de financement, 135-146

Âge chronologique des comptes clients, 138, Tableau 8

Âge chronologique des comptes fournisseurs, 138, Tableau 9

Calcul du financement variable (margination), 137, Tableau 7

Documents requis, 137, 138

Enquête de solvabilité, 135, 138

Étude de cas, 143-146

Financement à court terme disponible, 144

Fonds de roulement ajusté et ratio, 145

Ratio de couverture des charges fixes, 146

Ratio de la dette à long terme sur la valeur corporelle nette, 146

Ratio de la dette totale ajusté sur l'avoir net ajusté, 145

Marge de crédit d'exploitation, 135-137

Montant disponible mensuellement, 135

Ratios financiers, 139-143

Avoir net ajusté, 142

Clauses particulières d'un contrat de financement variable (marge de crédit), 139, 140, Figures 102 à 104

Dettes atermoyées (définition), 142

Fonds de roulement ajusté, 140, 141

Ratio de couverture des charges fixes, 142, 143

Ratio de la dette totale ajustée sur l'avoir net ajusté, 142

Contrat de location, 72, 73

Contrôle interne

Voir **Vérification diligente**

CPA

Voir **Comptable professionnel agréé (CPA)**

Crédit

Équation fondamentale en comptabilité, 6, Figure 11

Notion, 6-11

Schématisation, 7, Figure 12

Crédit d'impôt, 82, 83

Cas Norbourg, 195

Crédit variable

Voir **Marge de crédit d'exploitation**

Créditeurs, 78

CSNC

Voir **Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC)**

Cycle comptable, 11-13

Fraude hors cycle comptable, 193, 194

Schématisation, 12, Figure 19

D

Débit

Équation fondamentale en comptabilité, 6, Figure 11

Notion, 6-11

Schématisation, 7, Figure 12

Débiteurs, 64, 65

Démarcation, 192

Dépendance économique, 89

Dépenses

Voir Charges (dépenses)

Dépôt de garantie, 77

Dettes

Voir Passifs

Devises étrangères, 60, 61

Diligence raisonnable

Voir Vérification diligente

Dividendes

Voir Impôts remboursables au titre de dividendes

Divulgarion d'informations

Erreur ou omission, 192

Dommages

Voir Quantification des dommages

E

École du Barreau

État des revenus et dépenses, 44, Figure 38

États financiers, 263-285, Annexe 4

Voir aussi Barreau du Québec

Emprunt bancaire, 77

Engagements, 91

Enquête de solvabilité, 135, 138

Enregistrement comptable

Exemples de transactions commerciales, 7, 8, Figures 13 à 15

Entreprise

Voir Acquisition d'entreprise, Coentreprise, Entreprise à capital fermé, Entreprise ayant une obligation d'information au public, Entreprise de fabrication, Entreprise de service, Entreprise satellite, Évaluation d'entreprise

Entreprise à capital fermé, 13

Voir aussi Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

Entreprise ayant une obligation d'information au public, 13

Normes internationales d'information financière (IFRS), 18, 19

Entreprise de fabrication

États financiers, 241-261, Annexe 3

Entreprise de service

États financiers, 215-223, Annexe 1

Entreprise sans but lucratif

Voir Organisme sans but lucratif

Entreprise satellite

Placements, 70, 71

Équation comptable fondamentale en comptabilité, 6, Figure 11

Estimation, 15, 60, 94, 107, 155

État de la situation financière

Normes IFRS, 96-98

État de la variation des bénéfices non répartis

Normes NCECF, 36-38

État de la variation des capitaux propres

État consolidé (CGI inc.), 101, Figure 94

Normes IFRS, 101

Normes NCECF, 37, Figure 32

État des bénéfices non répartis

Voir **État de la variation des bénéfices non répartis**

État des flux de trésorerie

État consolidé (CGI inc.), 103, Figure 95

Normes IFRS, 102, 103

Normes NCECF, 51-58, 102

Vérification diligente, 209

État des flux monétaires

Voir **Reddition de comptes**

État des résultats, 38-51

Analyse verticale, 124, Tableau 4

Bilan, 25, 26, Figures 24 et 25

École du Barreau, 44, Figure 38

État consolidé (CGI inc.), 100, Figure 93

Limites, 94

Normes NCECF, 38-51

Organisme sans but lucratif (OSBL), 43, 44

Vérification diligente, 209

État des revenus et dépenses

Voir **État des résultats**

État du résultat global

État consolidé (CGI inc.), 100, Figure 92

Normes IFRS, 99, 100

États financiers

Annexes, 58

Catégories de fraude, 191, 192, Figure 110

Comparabilité, 16

Composantes, 14-17

Compréhensibilité (ou intelligibilité), 16

Comptabilité de l'engagement, 14

Entreprise de fabrication, 241-261, Annexe 3

Entreprise de service, 215-223, Annexe 1

États non signés par un comptable professionnel agréé, 116, 117

Exhaustivité, 17

Force probante, 117-119

Fréquence, 22

Image fidèle, 16

Importance relative (ou fiabilité), 15, 16, 107

Information sur l'entité et sur la continuité de l'exploitation, 14

Jeu complet (contenu), 22

Limites, 94, 107, 108

Niveau d'intervention, 107

Nombre de pages, 22, 23

Notes, 14, 19, 22, 58, 59, 60, 87, 104, 107, 192

Obligation de produire, 117

Organisme sans but lucratif, 263-285, Annexe 4

Pertinence, 15

Précision, 107, 108

Rapidité, 16

Rapport coût-avantage, 16, 17

Responsabilité, 105

Revue, 209

Vérifiabilité, 16

Voir aussi **Bilan, État de la situation financière, État de la variation des bénéfices non répartis, État de la variation des capitaux propres, État des flux de trésorerie, État des résultats, État du résultat global, États financiers consolidés**

États financiers consolidés, 93, 94

Normes NCECF, 93, 94

États financiers frauduleux

Voir **Fraude**

Évaluation d'entreprise, 153-187

Ajustement des données financières, 159-162

Ajustement de comparaison, 160

Ajustement pour la rémunération des actionnaires, 161

- Ajustement pour les transactions non récurrentes ou ne touchant pas les opérations, 160
 - Ajustement touchant les dépenses discrétionnaires, 161
 - Critères pour calculer l'ajustement, 161, 162
 - Étude qualitative, 159
 - Évaluation quantitative, 160
 - Normalisation des résultats financiers, 160
 - Normalisation des résultats historiques et prévisionnels, 160
 - Types, 160, 161
 - Attestation d'équité, 155
 - Catégories de méthodes, 157, Figure 108
 - Code de déontologie, 154
 - Évaluation de l'achalandage et du risque, 158
 - Méthode basée sur la valeur aux livres des actifs, 157, 158, Figure 108
 - Méthode basée sur le rendement, 157, 158, Figure 108
 - Méthode basée sur les comparaisons de transactions sur le marché, 157, 158, Figure 108
 - Méthode de liquidation, 157
 - Normes d'exercice, 154, 155
 - Normes internationales, 154
 - Organismes de réglementation, 154
 - Perpétuités, 151
 - Principes de base, 156, 157, 159
 - Acheteur spécial, 157
 - Événements *a posteriori* (sans valeur), 156
 - Fluctuation avec le temps de la juste valeur marchande, 156
 - Liste, 159
 - Relation entre la juste valeur marchande et les anticipations des flux monétaires futurs, 156
 - Valeur de remplacement de l'actif corporel élevée, risque d'exploitation moindre, 156
 - Prix, 156
 - Rapport-conseil, 154
 - Rapport critique, 154
 - Rapport d'évaluation
 - Définition, 154
 - Demande en croissance, 153
 - Exemple, 163-187
 - Rapport d'expertise, 154
 - Situations où une évaluation d'entreprise est requise, 153, Figure 107
 - Valeur, 147, 155, 156
 - Catégories, 155
 - Juste valeur, 155
 - Juste valeur marchande, 155, 156, 159
 - Valeur au propriétaire, 155
 - Valeur comptable, 155
 - Vérification diligente, 205
 - Évaluation de l'achalandage et du risque,** 158
 - Évaluation des dommages**
 - Voir* **Quantification des dommages**
 - Évaluation du contrôle interne**
 - Voir* **Vérification diligente**
 - Éventualités,** 85-87
- ## F
- Fabrication**
 - Statistiques, 291, 292, Annexe 7
 - Voir aussi* **Entreprise de fabrication**
 - Feuille de travail de vérification diligente**
 - Voir* **Vérification diligente**
 - Fiabilité**
 - Voir* **Importance relative (ou fiabilité)**

Financement

Voir **Contrat de financement,**
Financement variable

Financement variable

Calcul (margination), 137, Tableau 7

Flux de trésorerie

Voir **État des flux de trésorerie,**
Tableau des flux de trésorerie

Fonds d'études juridiques (Barreau du Québec)

Voir **Barreau du Québec**

Force probante

États financiers, 117-119

Frais de recherche et de développement, 89

Frais payés d'avance, 65

Fraude, 189-197

Cas Cinar, 195

Cas Norbourg, 195, 196

Définition, 189

Facteurs présents, 189-191

Capacité de faire la fraude, 190

Incitatif, 190

Opportunité dans l'entreprise, 189, 190

Rationalisation du geste posé, 191

Fraude dans les états financiers, 105, 189,
191, 192, 195

Catégories, 191, 192, Figure 110

Démarcation, 192

État de la situation, 189

Omission ou erreur de divulgation
d'informations, 192

Personnes touchées, 189

Revenus fictifs, 191

Sous-évaluation des actifs, 192

Sous-évaluation des dépenses, 192

Sous-évaluation des passifs, 192

Statistiques, 196

Surévaluation des actifs, 192

Fraude hors cycle comptable, 193, 194

Systèmes de management anti-corruption,
196, 197

G

Gains constatés

Normes NCECF, 20

Grand livre, 5

Exemples d'un compte ou de poste, 5-8,
Figures 10 et 16

Extraits, 9, 10, Figure 17

Groupe SNC-Lavalin inc.

Voir **SNC-Lavalin inc.**

H

Héroux-Devtek inc.

Ratio cours-bénéfice, 133

Rendement du marché, 133

Honoraires

Vérification diligente, 203

I

IASB

Voir **International Accounting**
Standards Board (IASB)

IFRS

Voir **Normes internationales**
d'information financière (IFRS)

Immobilisations corporelles, 67-69

Immobilisations incorporelles, 69, 70

Importance relative (ou fiabilité), 15, 16, 107

Impôts, 81, 82

Bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA), 128, Tableau 5

Voir aussi **Crédit d'impôt, Impôts remboursables au titre de dividendes**

Impôts remboursables au titre de dividendes, 87

Information au public

Voir **Entreprise ayant une obligation d'information au public**

Information sectorielle, 91-93

Information sur l'entité et sur la continuité de l'exploitation, 14, 59, 60, 157

Institut canadien des experts en évaluation d'entreprise, 154

Instruments financiers, 73-76

Intérêt, 147

Intérêt composé, 148, 149

Intérêt simple, 147, 148

International Accounting Standards Board (IASB), 13

Inventaire, 2, 3, Figures 3 à 6

Fiche d'un article en inventaire (exemple), 66, Tableau 2

Méthode de détermination du coût de l'inventaire, 66, Tableau 3

J

Journal de bord

Voir **Mémorial**

Journal général, 8

Exemple d'écriture, 5, Figure 9

Juste valeur, 75, 155

Juste valeur marchande, 155, 156, 159

L

Liste des biens et des dettes

Voir **Balance de vérification**

Location

Voir **Contrat de location**

Loto-Québec

Comptabilisation des revenus, 63, Figure 53

M

Manipulation des états financiers

Voir **Fraude**

Marge de crédit d'exploitation

Contrat de financement, 135-137

Mémorial, 4, Figure 8

Méthode d'évaluation d'entreprise

Voir **Évaluation d'entreprise**

Méthode de la comptabilité de l'engagement

Voir **Comptabilité de l'engagement**

N

NCECF

Voir **Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF)**

Norbourg, 195, 196

Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF), 13, 19, 20, 22-94, 116

Abandon des activités, 88, 89

Acquisition d'entreprise, 90
 Aide gouvernementale, 77, 90
 Annexes aux états financiers, 58
 Avantages sociaux futurs, 79
 Bénéfices non répartis, 81
 Bilan, 23-36
 Cadre, 19, 20
 Capitaux propres, 80
 Charges (dépenses), 20
 Charges payées d'avance, 65
 Comparaison entre les normes NCECF et IFRS, 104
 Comptabilisation des produits, 61-63
 Contrat de location, 72, 73
 Coût historique, 19
 Crédit d'impôt, 82, 83
 Crédoeurs, 78
 Débiteurs, 64, 65
 Dépendance économique, 89
 Dépôt de garantie, 77
 Dette à long terme, 78, 79
 Devises étrangères, 60, 61
 Emprunt bancaire, 77
 Engagements, 91
 Estimation, 60
 État de la variation des bénéfices non répartis, 36-38
 État de la variation des capitaux propres, 37, Figure 32
 État des flux de trésorerie, 51-58, 102
 État des résultats, 38-51
 États financiers consolidés, 93, 94
 Éventualités, 85-87
 Frais de recherche et de développement, 89
 Frais payés d'avance, 65
 Gains constatés, 20
 Immobilisations corporelles, 67-69
 Immobilisations incorporelles, 69, 70
 Impôts, 81, 82
 Impôts remboursables au titre de dividendes, 87

Information sur l'entité et sur la continuité de l'exploitation, 14, 59, 60, 157
 Informations sectorielles, 91-93
 Instruments financiers, 73-76
 Limites des états financiers, 94
 Mission d'audit, 111-113
 Normes comptables, 59-93
 Notes aux états financiers, 58, 59
 Opérations entre les personnes liées ou apparentées, 83, 84
 Opinion avec réserve, 116
 Placements, 70, 71
 Produits (revenus) constatés, 19
 Régime de retraite, 79
 Report de pertes, 87
 Stocks, 65-67
 Subvention gouvernementale, 82, 83
 Surplus d'apports, 81
 Trésorerie, 63, 64

Normes comptables généralement reconnus

Voir **Principes et normes comptables généralement reconnus**

Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

Voir **Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF)**

Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, 14, 20-22

Comptabilisation des apports, 20
 Organisme sans but lucratif (OSBL) du secteur privé, 20
 Présentation des charges par fonction (ou programme ou activités), 20-22

Normes d'exercice, 154, 155

Normes IFRS

Voir **Normes internationales d'information financière (IFRS)**

Normes internationales d'information financière (IFRS), 13, 14, 18, 19, 91, 94-104

Comparaison entre les normes NCECF et IFRS, 104

Entreprises ayant une obligation d'information au public, 18, 19

État de la situation financière, 96-98

État des flux de trésorerie, 102, 103

État du résultat global, 99, 100

Mission d'audit, 114, 115

Notes aux états financiers, 104

Organisme sans but lucratif (OSBL), 14

Normes ISO

Systèmes de management anti-corruption, 196, 197

Normes NCECF

Voir Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

Notes aux états financiers, 14, 19, 22, 58, 59, 60, 87, 104, 107, 192

O

Obligation d'information au public

Voir Entreprise ayant une obligation d'information au public

Opérations entre les personnes liées ou apparentées, 83, 84

Corrections à effectuer aux données comptables, 122

Opinion avec réserve

Voir Comptable professionnel agréé (CPA)

Organisation internationale de normalisation (ISO)

Voir Normes ISO

Organisme de réglementation, 13, 14, 154

Organisme sans but lucratif (OSBL)

Définition, 20

État des résultats, 43, 44

États financiers, 263-285, Annexe 4

Normes internationales d'information financière (IFRS), 14

Voir aussi Normes comptables pour les organismes sans but lucratif

OSBL

Voir Organisme sans but lucratif (OSBL)

P

Passifs

Bilan, 23, 27, 29, 32, 34, 35

Classement, 27, 34

Composantes, 29

Comptes créditeurs, 6

Définition, 23

Passifs à court terme (ou passifs courants), 27, 30, 32, 34, 54, 55, 77, 78, 123, 130, 131, 138, 140, 141

Passifs à long terme (ou passifs non courants), 27, 29, 32, 34, 35, 39, 72, 78, 79, 122, 123, 127, 130, 139, 140

Sous-évaluation, 192

Perpétuités, 151

Personnes liées ou apparentées

Voir Opérations entre les personnes liées ou apparentées

Perte de profits

Quantification, 201

Distinction entre perte de revenus et perte de profits, 201

Méthodes, 201

Placements, 70, 71

Participation dans des coentreprises, 71

Participation dans des satellites, 70, 71

Principes et normes comptables

généralement reconnus, 13, 14, 17-22

Définition, 17

Normes canadiennes, 19-22

Normes internationales, 18

Sections principales du Manuel de CPA

Canada, 17, 18

Sources, 17

Voir aussi **Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF), Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, Normes internationales d'information financière (IFRS)**

Produits (revenus) constatés, 19

Produits comptabilisés

Voir **Comptabilisation des produits**

Q

Quantification des dommages, 199-201

Admissibilité de l'expert, 200

Admissibilité du témoignage de l'expert, 200

Connaissance de l'entreprise, 199

Connaissance du litige, 199

Déclaration de l'expert, 200

Indépendance de l'expert, 200

Liste des informations requises, 199

Normes, 199

Obligations de l'expert, 200

Perte de profits, 201

Distinction entre perte de revenus et perte de profits, 201

Méthodes, 201

Rapport d'expert, 199, 200

Valeur de l'argent dans le temps, 147

R

Rapport-conseil, 154

Rapport critique, 154

Rapport d'auditeur, 60, 112, 114-116, Figure 97

Rapport d'évaluation, 153, 154, 163-187

Rapport d'expert, 199, 200

Rapport de reddition de comptes

Voir **Reddition de comptes**

Rapport du comptable professionnel agréé

Voir **Comptable professionnel agréé**

Ratios financiers

Analyse par les ratios, 126-133

Ratios d'activités, 128, 129

Ratios de rentabilité, 131-133

Ratios de solvabilité, 130, 131

Ratios de structure, 127, 128

Contrat de financement, 139-143

Sommaire, 301, Annexe 12

Recherche et développement

Voir **Frais de recherche et de développement**

Reddition de compte, 211-213

Définition, 211

État des flux monétaires, 211

Frais de gestion, 211

Objectifs, 211

Paiement d'un salaire, 211, 212

Pièces justificatives, 211

Rapport (exemple), 303, Annexe 13

Synthèse d'une addition de comptes (feuille de travail), 213, Figure 117

Tenue de livres, 211

Régime de retraite, 79

Report de pertes, 87

Réserve

Voir **Comptable professionnel agréé (CPA)**

Revenus fictifs, 191

S

Satellite

Voir **Entreprise satellite**

SNC-Lavalin inc.

Acquisition d'entreprise, 90, Figure 87

Éventualités, 86, Figure 83

Mission d'audit, 114, 115

Société coquille

Fraude hors cycle comptable, 193, 194

Société satellite

Voir **Entreprise satellite**

Statistiques

Comptables, 289, 290, Annexe 6

Étude d'avocats, 287, 288, Annexe 5

Fabrication, 291, 292, Annexe 7

Fraude dans les états financiers, 196

Références pour des recherches sur les statistiques financières, 133

Stocks, 65-67

Stocks moyens

Calcul, 129, Tableau 6

Subvention gouvernementale, 82, 83

Surplus d'apports, 81

Systèmes de management

anti-corruption, 196, 197

T

Tableau des flux de trésorerie

Voir **État des flux de trésorerie**

Taux d'intérêt, 147

Taux d'intérêt par période, 148

Taux du marché, 151, 152

Taux nominal, 151

Trésorerie, 63, 64

Voir aussi **État des flux de trésorerie**

V

Valeur au propriétaire, 155

Valeur comptable, 155

Valeur de l'argent dans le temps, 147-152

Actualisation, 150

Calcul du capital, 148

Capitalisation, 149, 150

Facteurs déterminant le coût de l'intérêt, 147

Importance, 147

Intérêt, 147

Intérêt composé, 148, 149

Intérêt simple, 147, 148

Juste valeur, 75

Juste valeur marchande, 155

Justification de l'intérêt, 147

Perpétuités, 151

Taux d'intérêt, 147

Taux d'intérêt par période, 148

Taux du marché, 151, 152

Taux nominal, 151

Types d'intérêt, 147

Valeur actuelle d'une annuité de fin de période de 1 \$, 299, Annexe 11

Valeur actuelle de 1 \$ à intérêt composé, 295, Annexe 9
Valeur finale d'une annuité de 1 \$ de fin de période, 150, 297, Figure 106, Annexe 10
Valeur finale de 1 \$ à intérêt composé, 149, 293, Figure 105, Annexe 8

Valeur de l'entreprise

Voir Évaluation d'entreprise

Vérification diligente, 203-209

Analyse financière, 209
Composantes, 203, 204, Figure 112
Déductibilité des honoraires, 203
Définition, 203
Définition de « diligence raisonnable », 203
Documents requis, 205
État des flux de trésorerie, 209
État des résultats, 209
Évaluation du contrôle interne, 205-208
Définition de « contrôle interne », 205
Exemples de feuilles de travail, 207, 208, Figures 113 à 116

Exemples de questionnaires, 206

Référentiels utilisés, 205

Feuille de travail de vérification diligente

Achats, 207, Figure 114

Exemples, 207, 208, Figures 113 à 116

Salaires, 208, Figure 115

Stocks, 208, Figure 116

Synthèse d'une addition de comptes, 213, Figure 117

Ventes, 207, Figure 113

Objectif, 203

Processus, 205

Revue des aspects d'une organisation, 203, 204, Figure 112

Revue des états financiers, 209

Rôle du comptable, 205

Transactions pouvant faire l'objet d'une vérification, 203

